

Comment bien trier les TEXTILES ?

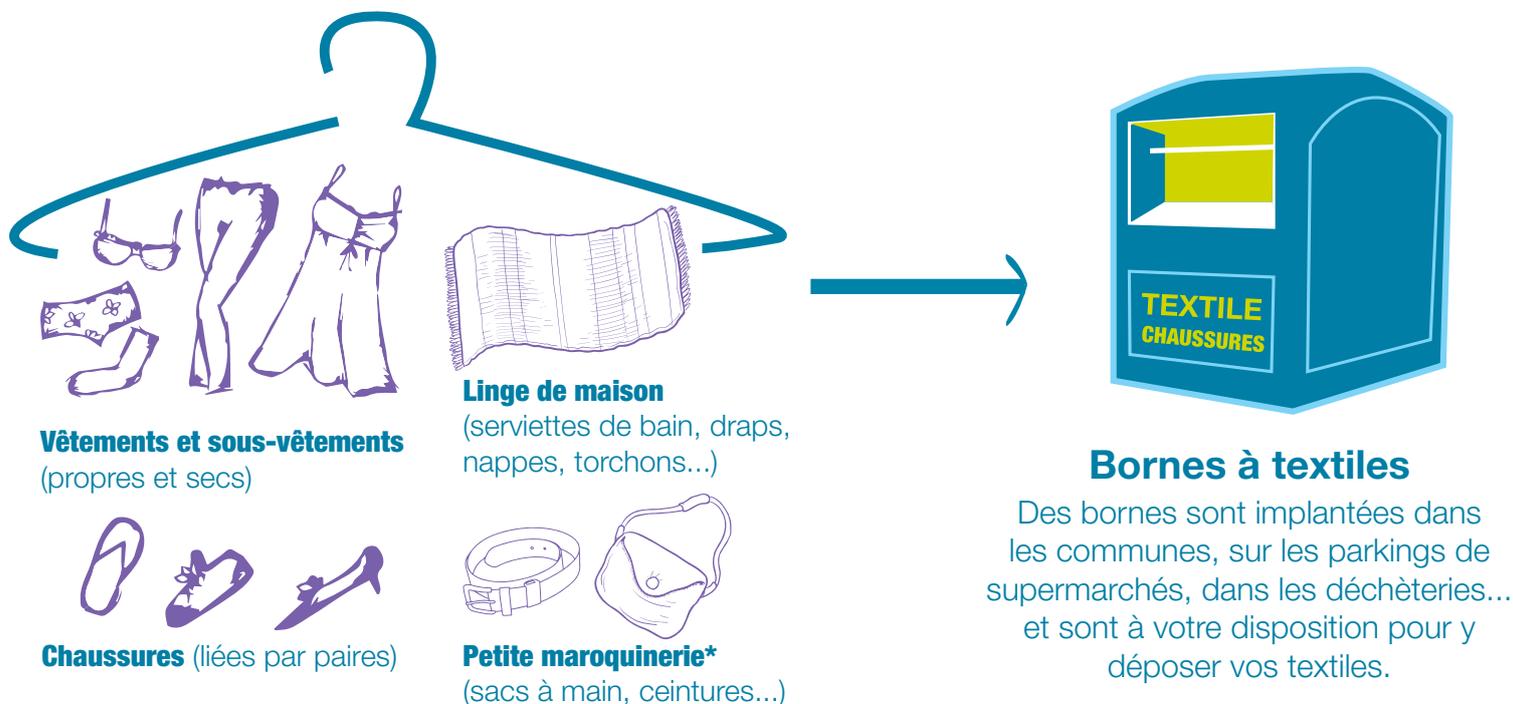
Avant de jeter vos textiles : vêtements, linge, chaussures, maroquinerie*, il y a plusieurs façons de prolonger leur durée de vie comme la **customisation, la réparation, le réemploi, la vente ou le don...**

Malheureusement, 10 kg/an/ardennais de textiles sont encore présents dans les ordures ménagères. Par ailleurs, des textiles sont également retrouvés en grandes quantités dans la collecte sélective, ce qui pose des soucis au centre de tri des Ardennes (surtri, moisissure, bourrage...).

Jetés dans les ordures ménagères ou dans la collecte sélective, ces textiles seront finalement enfouis...

► Quelles sont les consignes ?

Il suffit de mettre les textiles dans un **sac bien fermé** car même abîmés, ils sont acceptés. Attention de **ne pas déposer d'articles mouillés ou humides** qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des textiles.



* les articles de maroquinerie sont parfois refusés, voir les consignes sur les bornes.



Le logo d'Eco TLC garantit la traçabilité complète de ce que deviennent les articles confiés auprès des opérateurs conventionnés.

► Ce qu'ils deviennent

Une fois collectés, tous les textiles sont triés. Ceux en **bon état sont revendus** et les **plus usés sont recyclés** en chiffons d'essuyage, rembourrage, isolant, combustibles solides pour le chauffage...

Plus d'infos et liste des points d'apports les plus proches de chez vous  lafibredutri.fr



UN DOUTE, UNE QUESTION ?
03 24 54 59 12

© VALODEA 2019 - Crédits photos : VALODEA et Freepik



Communauté de Communes